

Coupure d'eau générale sur la commune de La Boissière

Le mardi 14 mai 2024 à partir de 9h

En raison de la mise en place d'un débitmètre sur la canalisation principale d'eau potable, les agents doivent couper l'eau afin d'effectuer les travaux nécessaires.

La remise en eau sera effective sans préavis, après le terrassement finalisé ou les travaux terminés.

Secteur impacté : TOUT LE VILLAGE

Le service des eaux s'excuse de la gêne occasionnée et fait le nécessaire pour limiter les temps d'intervention. Merci de votre compréhension.

Vous souhaitez être alertés en cas de coupure d'eau ou de perturbations sur le réseau ?

Créez votre compte sur l'agence en ligne, en renseignant votre adresse mail portable. Vous pourrez ainsi recevoir les alertes par mail.